VERBES DICENDI

ou

LE ROLE DE LA CITATION EN BIRMAN

La langue birmane fait grand usage du discours direct, caractérisé par les modalités verbales spécifiques d'une proposition indépendante ou principale, pour exprimer ce qui, en d'autres langues, est discours indirect. Il n'y a pas, en fait, de différence constante, toujours marquée de la même façon, entre la citation de paroles et celle qui formule pensées, intentions, craintes, impressions etc. Une unité discrète clôt, le plus souvent, la citation de paroles, mais elle se trouve aussi -quoique moins souvent- après les autres types de citation.

La présence de cette unité incite à rapprocher les verbes qui commandent la citation ainsi marquée des verbes de parole proprement dits. Leur liste commune, constituée à partir des textes écrits et des énoncés oraux utilisés pour cette étude, figure à la fin. Elle illustrera leur variété mais ne saurait être considérée comme un répertoire complet.

Quant aux verbes qui régissent un discours direct non suivi de la marque de citation, ils appartiennent à des catégories (sémantiques) plus diversifiées encore que les verbes précédents.

Les deux types de citation : avec ou sans marque de citation, sont des actants obligatoires de verbes qu'on a appelé ici dicendi. La possibilité d'indiquer la fonction d'un tel actant par un autre marqueur sera également prise en considération.

Enfin le large usage de la citation, en birman, va jusqu'à en faire une simple articulation syntaxique entre un verbe principal et le discours qui lui est subordonné par son intermédiaire.Les verbes *dicendi* utilisables dans cette sorte de grammaticalisation sont en nombre très réduit.

Abréviations utilisées dans les exemples.

cit. citation (marqueur de)

cl. classificateur

dés. désinvolte

excl. exclamatif/-tive/, exclamation

fém. féminin

honor. honorifique

m. m. marqueur de mode

m. synt. marqueur syntaxique

m. v. marqueur verbal

pl. n. pluralité nominale

pl. v. pluralité verbale

polit. politesse (marqueur de)

q. question (marqueur de)

resp. respectueux

subord. subordonnant

v. aux. verbe auxiliaire.

1. Les citations à marqueur spécifique.

1.1. Avant de décrire les faits en synchronie, il est nécessaire d'évoquer les changements intervenus dans le cours du temps, dans la mesure où ils éclairent la situation actuelle et soulignent les limites d'une description strictement synchronique.

Parmi les types de langue birmane en usage actuellement, trois sont directement concernés par la question de la citation: le birman "style parlé" oral, le birman "style parlé" écrit et le birman littéraire, écrit par définition¹. Les deux premiers ne sont que deux aspects d'une même réalité. Le troisième est une langue figée depuis plus d'un siècle mais toujours seule utilisée dans la presse,

les textes officiels, les ouvrages didactiques et même dans les passages narratifs de beaucoup de romans.

Jusqu'au dernier quart du XIXème siècle, les textes birmans ne comportaient pas de signe indiquant la citation, comme nos guillemets, mais, immédiatement après elle, un marqueur spécifique: unité ou séquence discrète. Cet usage subsistait encore dans les impressions du XIXème siècle et se retrouve, mais irrégulièrement, dans les réimpressions du XXème siècle. Ainsi la *Grande Chronique* de U Kala²:

- (1) ?ama? To' Ka' Κo `l e ?i Sa'Ka mә yoN ministre s m. synt. aussi ce... ci parole m. synt. ne pas croire ?a?... hu yue' dire subord. convenir "les ministres ayant dit:"il ne faut pas croire ces paroles...""
- (2) θοί 3de? pyu' ya′ ?aN' 'Ni hu' tho shəya un certain comme faire pouvoir q. cit. ce... là maître m. v.Κo `me JyiN m. synt. interroger subord.
- "...demandant au maître: "comment peut-on faire?"", ou bien une histoire appartenant à un fonds classique et reproduite à date récente dans un recueil également en style littéraire:
- (3) tho θu To' Ka' mә te? naiN hu yue' ce... là personne s m. synt. dire subord. ne pas monter v.aux. sho koN ?i' dire v. aux. (totalité) m. m. "ils dirent tous qu'ils ne pouvaient grimper...".

L'on voit par ces exemples que le style littéraire classique utilise une formule composée de /hu/ plus /yue'/ en alternance avec /hu/. Son premier terme /hu/ est un verbe "dire" tombé en désuétude en tant que verbe mais conservé par cette formule; le deuxième terme /yue'/ est un subordonnant qui peut être causal, temporel, ou transforme le verbe précédent en une sorte de gérondif; le

marqueur simple /hu'/ semble être une contraction de la formule dont il reste la consonne initiale, la voyelle de première syllabe et le ton de dernière syllabe:

(4) ? > `co `pe 01 hu' sho ya' le me `la bénéfice donner m. m. cit. dire v. aux. m. v. m. m. q. "peut-on dire que c'était profitable?".

Le développement de l'imprimerie, l'introduction dans le pays de textes en caractères latins, avec la ponctuation occidentale, ont perturbé le système birman. Des guillemets redondants sont venus doubler - souvent mais pas toujours - le marqueur de citation: guillemets placés avant et après elle; ainsi dans le texte précédemment cité de U Kala, quelques lignes plus haut, se trouve un discours entouré, typographiquement, de guillemets:

(5) ? aθε? 'pe To Mu Pa (guillemets) hu' ∫o?

vie donner honor. faire polit. cit. dire à un supérieur

lyin...

subord.

"lui disant: "faites-moi grâce de la vie"..."

où l'on voit apparaître, toujours dans la Grande Chronique, une utilisation astucieuse de ce signe redondant: il sert à opposer la citation à la citation de citation, ce qui correspond souvent à une opposition entre discours oral et discours mental:

?l' `?u`KHoN Κo (6) (guillemets) ?abe ?a'CoN CoN 0 IN certain(e) cause m. synt. toi m. synt. tête m. synt. θi' θa 'Ni Tan' yue' ya' hu dire subord. savoir v. aux. q. couper m. v. m. m. m. m.hu' (quillemets) To Mu pyaN demander honor. faire refaire subord. cit "quand il lui demanda: (guillemets) "comment sais-tu qu'ils vont te couper la tête?" (guillemets)...

Ce texte a été édité en 1926 et réimprimé en 1960; de l'hésitation entre la façon traditionnelle et la façon occidentale de marquer la citation l'on est passé à

une ébauche de systématisation. Ce pourrait n'être qu'un hasard, c'est en tout cas devenu procédé par la suite, mais un procédé dont l'emploi n'est pas obligatoire, même en style littéraire, ainsi certains auteurs ont préféré le tiret, en fin de citation, en lui faisant jouer le même rôle distinctif quand il y avait lieu de distinguer des citations imbriquées:

(7) koN Pa Ρi hu' tha? phye Pa (tiret) hu' \khue être fini polit. m. v. cit. ajouter répondre polit. cit. chien `thi Ka' sho ?11 mâle *m. synt.* dire *m. m.* "le chien lui dit: - réponds-moi encore: il n'y en a plus" (Wun, Lectures birmanes, n°2, c. a. 1960).

mais le même auteur n'emploie aucune marque typographique dans:

(8) θu To' θi ... ŋa To' YON Ca' Tε hu' PiN pl. n. m. synt. je pl. n. croire pl. v. m. m. cit. juste UN khaN Mi hu' θa se? Κo `shoN phya? fardeau supporter m. m. cit. seulement esprit m. synt. décider Ca le θi pl. v. m. v. m. m.

"ils s'en tinrent à la décision d'admettre purement et simplement qu'ils le croyaient..." (Lectures birmanes, 1, circa 1960).

Les guillemets ont finalement gagné du terrain, mais davantage dans la littérature romanesque que dans les textes officiels ou dans la presse, dont on voit un exemple ci-dessous:

(9) ... shu' 'Кои muN `Mya 'toN Lai? Pa récompense être excellent être bon pl. n. demander v. aux. θi hu' pho pya' Pa ſi′ θi cit. découvrir montrer polit. être présent m. m. "il s'y trouve exprimé qu'ils souhaitent de tout coeur... (Le Miroir, 28 déc. 1986).

A part cette addition, affectant seulement la graphie, il n'y a pour ainsi dire pas eu d'évolution, en ce qui concerne la citation, dans la langue littéraire officielle, délibérément conservatrice dans tous les domaines d'ailleurs.

Il est fréquent, comme il l'était dans la littérature classique, que la citation soit annoncée par une phrase précédente, dont le verbe est un verbe dicendi, ayant pour actant "ainsi"; elle se termine en tout cas par /hu'/ ou bien /hu yue'/ et elle est obligatoirement suivie du verbe exprimant un discours oral ou mental, et qui la régit.

En revanche, la langue parlée, telle qu'elle s'exprime réellement ou telle qu'elle est reproduite (assez fidèlement) dans les dialogues de romans, a considérablement évolué; une grande distance la sépare du style littéraire figé, moins grande cependant en ce qui concerne la citation que dans d'autres domaines: seul changement, /lo'/ remplace /hu'/ et aussi /hu yue'/ dans ceux de ses emplois qui coïncident avec ceux de /hu'/. L'ordre des éléments: (annonce de citation), citation, marqueur de citation, verbe dicendi, est inchangé:

- (10) yan thon Sə'Ka 'pyo Ta' 'PHE lo' thin ne querelle dresser parole dire m.m. excl. certes! cit. penser v. aux.
 - m. m.

"il était persuadé qu'elle lui adressait des reproches" (*littéralement* "il pensait, sûr qu'elle m'adresse des reproches!").

- 1.2. Dans les exemples précédents, les citations constituent des actants indispensables du verbe *dicendi* qui suit. Dans les exemples suivants aussi, mais en dehors du fait que, sans leur présence, l'énoncé serait incomplet et dépourvu de sens, leur relation au verbe *dicendi* d'une part varie dans une faible mesure, d'autre part s'exprime par deux moyens, au moins en style littéraire. Sans son actant "citation", la phrase:
- (10) [yan thon Sə`Ka 'pyo Ta 'PHe lo'] thin ne Te querelle dresser parole parler m. m. excl. penser v. aux. m. m. "il était persuadé qu'elle lui adressait des reproches"

serait inintelligible. Par ailleurs, à l'intérieur de la citation elle-même, le verbe /`pyɔ/, verbe dicendi aussi, a, avec son actant /Sə`Ka/ la même relation que /thin/

avec la citation. L'actant obligatoire - à moins d'être exprimé dans un contexte proche - de /`pyɔ/ signifie "parole", dépend d'un verbe dicendi, et pourrait être remplacé lui aussi par le contenu du discours suivi de /lo'/. De même, le composé verbal /?əde? Pɛ pɔ?/ (littéral. signification- être percé- comprendre) de:

- (11)khin'Pya θəTi′ `tha Pa lo' ?ade?Ps ne vous (h. parlant attention placer v. aux. polit. cit. signification resp. ou sévère) θə Tε' po? jaillir m. m. propos rapporté "elle comprit (qu'il l'avertissait) de faire attention" et celui de:
- (12) Sə`Ka Ko ?əde?Pε pɔ? Τε parole m. synt. comprendre

ont respectivement pour premier (et indispensable) actant un discours et le contenu de celui-ci. L'on pourrait multiplier les exemples montrant ces verbes dicendi avec pour actant, soit un terme qui signifie discours, pensée etc., soit le contenu de ce discours, de cette pensée etc.

(13) θi 'chiN sho ta? Τε chanson dire/chanter v. aux. m.m
"il sait chanter".

Là où ne figure, avant le verbe / pyɔ-/ ni citation, ni actant signifiant "paroles" "discours", ou terme de sens voisin, c'est que la citation se trouve ailleurs qu'à la place attendue, comme dans cet apologue à tiroirs, presque entièrement fait de citations, certaines s'emboîtant les unes dans les autres, si bien que le conteur, une ou deux fois, a bousculé l'ordre (ce qui se produit généralement dans ces sortes d'histoires répétitives) les phrases:

(14) Katha 'θa Ka' 'yo 'yo PiN ama? Τε'Με 'pyo
Katha fils m. synt. simplement tout juste attention sans parler
mi' Le θε 'La
v. aux. m. v. m. m. q.

"l'habitant de Katha parla-t-il en toute ingénuité?"

(15) TəMin 'pyɔ lai? θə 'Laà dessein parler v. aux. m. m. q."ou le fit-il exprès?"

où n'apparaît pas le discours, actant de /`pyɔ-/, sont suivie de cet actant, ce qui augmente l'effet insolent de paroles concernant un bonze: il y a une raison stylistique à l'inversion.

L'on peut donc dire qu'en l'absence de raison contraignante, l'actant "discours" d'un verbe dicendi est régulièrement présent et qu'il est normalement suivi de ce verbe. En effet, "crier" /?ɔ-/, peut, lui, s'employer sans l'actant "cri" ni le contenu du cri:

- (16) ?> Ca' Pa 01 hu' 'khue Ma' Ka' sho ?1

 crier pl. v. polit. m. m. cit. chien- ne m. synt. dire m. m.

 "la chienne dit qu'ils criaient",

 ou bien avec citation du cri:
- (17) pon Uon Hu'? ο lai? le θi miaou cit. crier v. aux. m. v. m.m. aff. "il miaula"
- Ca' Pa θə`kho hu' (18)mo? SHo Ma' 'CI θi la venir pl. v. polit. grand m. m. voleur cit. veuve fém. **?**၁ θə phyin'... du fait que crier m. m.

"comme la veuve criait "venez, au voleur!""...

et même "comprendre", se rendant par deux formules différentes en birman, peut entraîner dans cette langue, deux constructions différentes; avec /?əde? Pɛ/ "signification", la présence de ce qui est compris est obligatoire, parce que la formule implique que ce qui est compris soit explicite, en revanche, si l'on rend "comprendre" par /`na lɛ-/ "l'oreille tourne", image qui évoque la capacité de l'interlocuteur à comprendre, ou /θə`PHɔ pɔ?-/ "la nature/le caractère est percé (à jour)", image où la compréhension porte sur une globalité:

- (19) θə `PHopɔ?θə `la "comprenez-vous?"
- (20) 'na le Pa Pi comprendre polit. m. m. "je comprends"

l'actant désignant ce qui est compris n'est pas indispensable.

- 1.3. Sans que la forme de la citation ni sa relation avec le verbe dicendi change, le contenu de cette citation peut être indifféremment un énoncé à prédicat verbal ou autre chose: c'est une onomatopée dans l'exemple (17) et un prédicat nominal d'identification dans:
- (21) `niN θa ho? Τε΄ ?ayo? ΚοΝ lo΄ `shε Τε toi seulement être vrai m.m. sub. vaurien animal cit. injurier m.m. "elle l'injuria en lui disant que c'était lui seul le véritable moins que rien" et dans
- (22) yəTəNa tə`TiN hu yue' she? Le ?i'³
 joyaux coffret dire subord. offrir m. v. m. m.
 "il le lui offrit en disant que c'était un coffret de pierres précieuses"

Toujours sans que la forme de la citation change, c'est-à-dire des marqueurs /hu'/ ou /lo'/ étant présents, sa relation avec le verbe dicendi peut varier dans une mesure limitée; en effet, dans les énoncés suivants, l'identification se fait entre la citation elle-même et un autre actant du verbe dicendi:

- (23) '?ɛ di khi? Ko ye 'KHɛ khi? lo' khɔ Ce' Tɛ ce... ci ce... ci âge m. synt. eau solide âge cit. appeler pl. v. m. m. "on appelle cette période "période glaciaire"";
- (24) shaya To Ka' `khue Ko yan Lon maître honor. m. synt. chien m. synt. hostilités être étanche, être à l'abri

hu' mi' lai? θicit. nommer v. aux. m. m.

"l'abbé nomma le chien: Vigilant".

En langue écrite, style classique ou style moderne narratif, l'existence de deux formules: /hu'/ et la séquence /hu yue'/, invite à se demander si une règle préside au choix de l'un ou de l'autre.

Dans un texte littéraire classique par l'époque et non pas seulement par un style (dont on a vu qu'il était officiellement, et donc un peu artificiellement, figé) l'emploi de /hu yue'/ laisse un choix que ne semble pas permettre /hu'/. Le discours cité étant déjà suivi du verbe de parole /hu/ dépendant, par le marqueur de subordination /yue'/, d'un verbe suivant, ce verbe suivant n'est pas nécessairement un verbe dicendi, il peut être sans rapport avec l'idée de discours, oral ou mental, déjà exprimée explicitement et non masquée par un amalgame comme dans /hu'/:

(22) yaTaNa θa'TiN hu yue' she? Le ?i'
joyau coffret dire subord. offrir m. v. m. m.
"il le lui offrit en disant que c'était un coffret de pierres précieuses"
(Grande Chronique de U Kala)

que l'on peut opposer à l'exemple (2) de cette étude, où le marqueur /hu'/ est suivi du verbe /`me/ "interroger", c'est-à-dire d'un verbe dicendi, exemple pris au même texte.

Le style littéraire, narratif, moderne n'est pas la reproduction figée du style classique au point de conserver cette opposition; le choix entre /hu'/ et /hu yue'/ apparaît comme libre et répondant davantage au souci de varier la formule qu'à la logique de la langue classique; voici une phrase appartenant à l'introduction (narrative) d'un conte moral:

ma' to Ko sho (25)θi me?SHa KoN être convenable animal m. synt. corriger seulement si ce... ci erreur lai? hu' `?a yai? `]ε mi personne m. synt. frapper faire tomber v. aux. m. m. "persuadé que la seule solution était de corriger cet hérétique, il le jeta à terre" ("Erreur d'interprétation", p. 15).

L'apologue appartient à un genre traditionnel en birman; il est raconté par un bonze pour sermonner son auditoire tout en le faisant rire; plus de la moitié de l'histoire consiste en citations de propos et de pensées; le conteur, pour éviter les redites lassantes fait l'économie d'autant de verbes dicendi que l'intelligibilité le permet. A la fin, le bonze-conteur demande aux fidèles s'ils ont compris la leçon, mais aucun terme birman ne correspond à "demander" et il n'y a pas non plus de marque de citation; au lieu de cela, des guillemets, répondant à ceux du début, viennent clore le sermon. Ici plusieurs procédés se succèdent, et l'on constate une utilisation délibérée de la citation traditionnelle de style parlé dans le corps de l'apologue: récit lui-même traditionnel, fait selon la manière habituelle des conteurs (voir les phrses 10, 11, et 21 extraites du même récit). En revanche, dans les parties narratives (phrases 24 et 25) les marqueurs de langue écrite, littéraire, sont utilisés systématiquement. Les guillemets, autour de l'apologue, l'opposent de façon redondante à l'introduction qui l'amène.

En somme, dans ce récit, des modes différents de citation délimitent non seulement la citation, la conversation mais aussi, à l'intérieur de celle-ci, le dialogue réel et spontané des dialogues fictifs ou présentés par le conteur.

Dans cette histoire, et dans bien d'autres contes, apologues ou légendes, apparaît un marqueur de citation /'ti/ langue écrite, /tɛ'/ récit oral, tout différent. Ce qui le précède ne dépend d'aucun verbe dicendi, exprimé ou non; c'est simplement, pour le conteur, une manière de prendre ses distances par rapport au récit, de le désigner comme un récit qu'il rapporte, qu'il a lui-même recueilli de la bouche d'autrui:

- (26) 'mi 'tiN Ko? 'yɔ 'cɔN 'yɔ yua 'yɔ 'mi lɔN pyɛ? 'si feu bois morceau et monastère et village et feu brûler être détruit 'θua θə Τε΄ v. aux. m. m. m. de propos rapporté "et tout aurait été dévoré par le feu: le bois à brûler, le monastère et le village avec".
- 1.4. Le locuteur, autre actant du discours, n'est pas obligatoirement présent

dans la formule de citation: tantôt c'est "on": c'était le cas de l'histoire transmise de bouche à oreille depuis des générations, où l'actant-locuteur est défini sans être exprimé, c'est aussi le cas lorsque le verbe dicendi est grammaticalisé, comme on le verra plus loin.

Parfois le fil du récit le suggère, soit qu'il ait été nommé auparavant, soit que toute la phrase, dans laquelle se trouve la citation, se rapporte à lui. Le premier type apparaît dans l'histoire de l'homme à la vue basse, dont cet homme est le héros depuis le début:

- (27) lu tə yɔ? ∫i' le θi homme un cl. être présent m. v. m. m.
 "il y avait un homme..."
 et dont il est dit, deux paragraphes plus loin:
- (28) ...hu' `pyɔ Ne ʃiN
 ...cit. dire v. aux. subord.
 "tandis qu'il disait...".

Le deuxième type figure dans la suite de la même histoire, où le locuteur est une lettre:

(29)phuiN' pha? 'θo ?əkha sa eθ phyiN' Lai? `pe lettre venir donner m. m. subord. ouvrir lire v. aux. subord. temps Lai? Pα cε?Tu∫ue JoN ?eN Κo `pe pyaN m. synt. faire en retour donner v. aux. polit. dire perroquet cage `Ti eθ

m. m. de propos rapporté

"comme (un enfant) venait lui remettre une lettre, quand il l'ouvrit et la lut: "rapporte la cage du perroquet" y était-il dit".

Le locuteur, autre actant du verbe dicendi, n'est pas obligatoirement présent, mais lorqu'il l'est, il est marqué soit comme un actant en rapport direct, indéterminé avec le verbe dicendi, par /-0i/ en style littéraire, ou /-ha/ en style parlé, soit comme un actant-point de départ, par /-Ka'/ dans les deux styles. L'on sait bien que ce n'est pas un point de départ local, au sens propre, puisque l'actant est un animé. Lorsque le marqueur est /-0i/ ou /-ha/, il peut constituer

un repère de début de citation: celle-ci commençant après /-0i/ ou /-ha/.

Dans le discours oral, dans une conversation réelle, il est souvent désigné, ou bien il est impliqué par le contexte situationnel:

- (30) məne' Ka' do' θəηε'CHiN la Τε lo' 'pyɔ Τε
 hier m. synt. de nous ami venir m. m. cit. dire m. m.
 "il dit que ses amis étaient venus hier"
 mais la formule la plus courante serait plutôt:
- (31) məne' Ka' do' θəŋε'CHIN la Τε lo' θυ Κα' hier m. synt. de nous ami venir m. m. cit. personne m. synt. 'pyɔ Τε dire m. m.
 "ses amis sont venus hier, dit-il".

Voici quelques exemples en style littéraire:

(32)'kho 'θa 'Ci ?i θi 'meN'Ma' 'Ka na' Ko ΊE voleur grand m. synt. ce... ci femme quant à moi m. synt. aussi 0a? '?oN la? Tan pyaN ?i 'meN Ma' Ko tuer faire de nouveau m. v. m. v. m. m. ce... ci femme m. synt. suN' 'CHIN Na 0in' ?i' hu' caN yue' v. aux. m. m. cit. réfléchir subord. abandonner subord.

"le voleur réfléchissant que cette femme allait perpétrer un nouveau meurtre et qu'il valait mieux l'abandonner...".
et:

(33) θə`te`θa Ka´ tə ni? ∫i´ Pi hu´ phye JyiN richard m. synt. un an être présent m. m. cit. répondre subord. "quand le richard répondit que cela faisait maintenant un an..."

Le style littéraire traditionnel use aussi d'une double présentation du discours: avant et après:

(34) θə'te'θa ?i θο' 'me le ?i' ... hu' 'me le θi richard ainsi demander m. v. m. m. cit. demander m. v. m. m. "le richard lui demanda:"...""

Un autre repère est extra linguistique: non seulement le locuteur doit se désigner lui-même et désigner son interlocuteur en fonction de leurs situations respectives (âge, statut familial, rang social, rapports professionnels) mais le narrateur qui présente ses paroles doit employer un verbe dicendi qui corresponde à ce rapport hiérarchique; cela est particulièrement précieux dans le style classique où la longueur des phrases et l'enchevêtrement des citations ne facilitent pas l'attribution des citations à tel ou tel locuteur potentiel, ainsi dans la Chronique de U Kala, une longue subordonnée a pour actant l'expert en automates, non marqué comme locuteur dans cette subordonnée, mais implicitement désigné comme tel parce que, dans la citation, l'interlocuteur est traité de /ʔəʃin 'min 'Ci/ "seigneur", et qu'elle est gouvernée par /ʃɔʔ-/ "parler à un supérieur". Par là, on sait que l'expert est le locuteur - on le sait aussi, bien sûr, par le fil de l'histoire - et qu'il s'adresse au roi; le personnage du roi, actant dans une subordonnée où il n'est pas locuteur et donc non marqué comme tel, se révèle être le locuteur de la citation qui suit, gouvernée par:

(35) / me To mu pyaN .lyiN/
interroger honor. agir faire de nouveau subord.
"quand il l'interrogea de nouveau..."

où verbe +/To mu/ est la périphrase spécifique des actions royales.

Un texte du début du XIXème siècle, donc également littéraire, illustre bien l'omniprésence de la référence linguistique à la hiérarchie. Le locuteur n'est nommé que dans une subordonnée exprimant une circonstance du discours, mais le contenu de la citation et le verbe dont elle dépend font référence à son rang:

?i′. he' po'?u (36)phə'ya θi UiN yue' Mcm `miN ŋa entrer subord. petit frère toi moi m. synt. roi m. synt. hé! n. pr. Тɔ chiNθe' ?əbε θo′ kε' yε' mi hu′ `me cit. interroger honor. lion certain critiquer m. m. q. comme mu `θo ?əkha faire subord. temps littéral "comme le roi intervenait, quand (il) fit la noble action de (lui) demander: "hé!, Po Ou, comment critiques-tu, toi, mes lions?", c'est-à-dire: "le roi intervint, lui demandant ce que lui, Po Ou, reprochait à ses lions",

et dans ce passage la question du roi est royalement posée, il s'adresse à son ministre par le nom seul, "Po Ou", très familièrement. Les termes qui correspondent à "tu" désignent un inférieur, enfin, à travers "mes", littéralement "de moi ", un moi dédaigneux, le locuteur se pose encore en supérieur.

Dans ce même texte, les propos de Po Ou, introduit non comme locuteur, mais par le biais d'une circonstance du discours, se terminent une première fois par /-hu yue' sho.../ et une deuxième fois par /-hu' sho yue' tin.../; la première fois, le propos, tenu hors de la présence du roi, est introduit par le verbe /sho-/ "dire", vide de référence hiérarchique, le deuxième propos, tenu devant le roi, dépend d'un syntagme verbal: citation, dire, subordonnant, "s'exprimer devant un bonze ou un roi". Le locuteur est la même personne, mais il a changé de statut d'une phrase à l'autre et les références à ses deux statuts, au niveau du verbe dicendi, sont explicites et d'ordre lexical. Cette référence, indirecte et lexicale, au locuteur, est, de toutes manières, obligatoire, ainsi dans deux phrases d'une historiette contemporaine:

- (37)`phoN 'Ci Ka' dəKa `Ci ?əleN ta? JyiN m. synt. donateur grand tromperie savoir subord. moi Κo Pa `SaN hu' `pyɔ le θi m. synt. tromper v. aux. polit. cit. dire m. v. m. m. "le bonze défia tout laïc sachant mentir de le tromper"
- (38)Ka' ... təPε' dəKa To Ta? leN Pα mə donateur *m. synt.* ... disciple *honor*. ne pas tromper v. aux. polit. hu' so? le cit. parler à un supérieur m. v. "le laïc dit qu'il ne savait pas mentir"

- 1.5. En birman contemporain, même littéraire, les échanges de propos sont souvent présentés comme dans les textes occidentaux: sans marqueur discret, sans verbe dicenci, mais avec des guillemets lorqu'ils sont écrits. Il est encore plus nécessaire que le contenu même de la citation reflète le statut du locuteur pour qu'on puisse l'identifier. Ainsi dans l'apologue des sourds, histoire racontée par un bonze, celui-ci étant en position de supériorité par rapport à son auditoire, termine son discours par des recommandations et questions désinvoltes:
- (39) 'kain 'θua Ca' 'θua Ca' 'ca 'La yan mə phyi?

 bon! aller pl. v. aller pl. v. entendre q. querelle ne se produire

 Ca' nin'

 pl. v. pas

"bon! allez-vous en, dispersez-vous, vous entendez? et plus de querelles", et son auditoire lui répond humblement:

(40) tin Pa phə'ya
oui (à un bonze) polit. vénérable
"oui, vénérable".

Les termes employés dans le conseil donné et dans la réponse indiquent clairement que les interlocuteurs du bonze sont des laïcs et non des bonzes, ses égaux, et l'échange suivant:

(41) cua' Pa koyiN To' di Ma thaiN Pa se déplacer: bonze *polit*. novice *pl. n.* ce... ci *m. synt*. s'asseoir *polit*. "venez, frères, asseyez-vous"

ye 'Nue 'Can ka? Pa dəKa Ma' 'Ci ... me Me thé nature verser/servir polit. bienfaitrice grande ... maman "versez-moi du thé, grande bienfaitrice... Maman!"

hε' '?e θi myaN myaN lo?

hé! n. pr. vite faire

"hé, Aye Thi, dépêche-toi"

montre bien la précision et la complexité des références lexicales aux actants, à travers des hiérarchies différentes, (dans lesquelles s'embrouille le petit novice

lui-même), ici religieuses et parentales. Bien évidemment le contexte qui entoure cette conversation aide à deviner qui sont les actants.

La mère des deux garçons, bonzes-novices, leur dit "venez", en utilisant le verbe /cua'-/, spécifique des bonzes, et le marqueur de plitesse /-Pa/; les enfants, novices depuis deux jours seulement et non habitués aux termes auquels ils ont droit, se servent aussi de /-Pa/ malgré leur état de bonzillons et à cause du respect dû à leur mère, qu'ils appellent /daKa Ma' `Ci/ "grande bienfaitrice", comme des bonzes doivent le faire, mais aussi /me Me/ "maman", comme ils ne devraient pas le faire, la mère enfin, change d'interlocuteur et s'adresse à Aye Thi, qui doit être une laïque, plus jeune qu'elle, puisqu'elle utilise directement son nom sans appellation polie avant, et n'emploie pas la marque de politesse /-Pa/.

2. La citation non marquée.

- 2.1. Sa relation avec le verbe dicendi.Dans un petit livre scolaire en style littéraire figurent les phrases:
- (42) ko 'θeN Ka' thə'miN 'sa mɛ 'pyɔ θi

 appellation n. pr. m. synt. riz cuit manger m. m. dire m. m.

 "l'ami Thein propose de manger"

et:

(43) yon Ka le? Ko myan 'pye mε hu' 'pyo θi lièvre m. synt. tortue m. synt. vite courir m.m. cit. dire m. m. "le lièvre dit à la tortue: 'on va courir'"

Ici, l'absence de marqueur de citation dans la première phrase n'est pas compensée par des guillemets alors qu'il y en a dans la seconde. Ce recueil de textes simples se veut un modèle de traditionnalisme grammatical, la seule concession aux modes étrangères étant précisément les guillemets, déjà entrés dans la tradition typographique birmane. Dans la deuxième phrase sont présents: le locuteur, marqué comme tel, les guillemets et le verbe de citation. Il faut donc rechercher la raison d'être, et le sens de cette absence totale de marqueurs et de repères, dans la première phrase; or il se produit un transfert de la modalité du

verbe contenu dans la citation sur le sens du verbe dicenci: Thein n'énonce pas un fait, il propose, ou envisage tout haut de manger, /-mɛ/ est en effet la modalité de l'hypothétique, il présente l'énoncé comme une idée, un envisagement, une opinion. C'est là la première étape vers une grammaticalisation du verbe dicenci qui sera décrite en 3.

C'est aussi une relation différente - de celle de la citation marquée comme telle - avec le verbe d'énonciation:

(44) θu Ka' ?əyɛ? θe Sa θɔ? `sa `CHIN mə ʃi il m. synt. alcool mort aliment consommer le fait de ne pas être sho θi' namɛ `KɔN dire m. m. sub. nom être bon

"la bonne réputation de ne pas boire" (*littéral*. "disant il ne boit pas") ou bien:

(45)θi Κo sho ηa To' myiN `PHu `pyɔ parler dire je (désin) pl. v. m. synt. voir m. v.. m. m.Ca' ?aN pl. v. m. m."on va dire ce qu'on a vu"4.

L'on note la présence, dans un cas, de /-Ko/ marque syntaxique d'un actant y, déplacé ou focalisé, et son absence dans l'autre cas; certes les deux phrases appartiennent à des corpus de genres diférents. Le premier est un roman moderne, très influencé par la littérature occidentale, l'autre est un recueil de contes et apologues classiques racontés dans un style délibérément littéraire dans la tradition birmane, cependant la présence de /-Ko/ marque une distance entre le verbe et le discours; celui-ci n'est plus seulement l'actant déterminant direct et neutre du verbe, comme l'est la citation marquée. La relation de l'actant "discours" avec le verbe dont il dépend est cependant étroite, elle n'exclut pas les interactions de l'un sur l'autre, ni les tranferts de modalité (permier exemple) "Thein propose de manger". Une autre différence avec la citation marquée est la liberté de lui attribuer un actant-locuteur non animé, par exemple abstrait comme "la réputation", or les citations marquées ont pour

actant-locuteur un humain, ou, au moins un animé, comme cela a été souligné en 1.4.

- 2.2. Considérons maintenant la phrase (extraite d'une conversation):
- (46)caNNo? che? Te' 'hin mə `koN 'PHu' sho faire cuire m. m. subord. plat cuisiné ne être bon pas je dire `Pi meN meN `sa ne Τε subord. en se délectant manger v. aux. refaire m. m. "elle dit que ma cuisine n'est pas bonne et puis elle se régale et en reprend".

Deux interprétations de /cəNNo?/ "je" sont possibles. Ou bien la séquence /cəNNo?... `hin/ est le thème de toute la phrase "ma cuisine, elle s'en régale et en reprend après avoir dit: 'elle n'est pas bonne'", ou bien la référence au locuteur appartient ici au style indirect. Les deux sont possibles: s'il y a pause entre /`hin/ et /mə/ c'est la première, sinon la référence personnelle est de type "style indirect".

Dans les deux citations imbriquées suivantes:

(47) ηa' Ma 'than Pin bε Lɔ? pain θa 'Lɛ lo' 'me moi m. synt. palmier combien posséder m. m. q. cit. demander Ta phyi? ya' Mɛ lo' yu sha' 'Pi m. m. subord. être v. aux. m.m. cit. croire subord.

"croyant qu'il lui demandait combien il possédait de palmiers.."

le pronom personnel /ŋa/ appartient au style indirect, bien qu'il s'agisse d'une citation caractérisée par son marqueur /lo'/ et par sa dépendance du verbe /`me/"demander". En effet, la personne dont la conviction: /yu sha'/ est exprimée depuis /ŋa' Ma/ jusqu'à /phyi? ya' Mɛ/, (conviction énoncée, elle aussi, en forme de citation marquée) est bien représentée par /ŋa/ "je", "moi", mais dans les paroles qu'elle attribue à son interlocuteur, et qui devraient être "combien possèdes-tu de palmiers?", si les citations s'enchaînaient en style rigoureusement direct; notons cependant qu'il y a citation dans la citation, de

même que plus loin:

(48)θu′ Ma she? ho ſľ Τε `pyɔ Ta 'Ρε lo' de lui chèvre ce... là m. synt. être m. m. dire m. m. certes cit. To' ... she? Τε' 'θua θe Ko tue' eθ aller subord. chèvre mort m. synt. trouver m. m. de propos rapporté

"y allant en s'imaginant que l'autre lui avait dit que sa chèvre était là-bas, il trouva sa chèvre morte".

De la deuxième citation, il ne reste que la marque /lo'/ non suivie de verbe dicendi et la première citation n'est pas marquée: c'est l'interprétation du chevrier, sous forme de paroles, attribuées à son interlocuteur, du geste qu'il a vu faire à son interlocuteur. De nouveau, la référence pronominale de /θu' she?/ appartient au style indirect, et cette fois la dernière personne qui parle, évoquant les propos de l'autre ne se représente plus par "je" mais par "lui".

En revanche, dès que la citation est simple, la référence pronominale appartient au style direct, ainsi quelques lignes plus loin:

- (49)θə'Ci kəTɔ θəTi `tha Ne Pa lo' Ka' khə'mya attention placer v. aux. polit. cit. m. synt. vous Tε′ ?ade?Pε θə cq? signification jaillir m. m. m. de propos rapporté "la femme du notable comprit qu'il lui disait de faire attention".
- 2.2. Comme il a été précisé dans l'aperçu diachronique donné en 1.1., l'usage des guillemets est récent en Birmanie et pratiquement restreint aux textes imprimés. Les quelques incertitudes de méthode relevées dans la narration du bonze sont probablement dues à cela et ne doivent pas occulter la possibilité que maîtrise tout bon conteur, de faire percevoir clairement, par des changements de voix, les changements de locuteur, le passage de la narration à la citation, de la parole réelle adressée à un interlocuteur à la pensée exprimée pour soi-même. C'est un art qui n'est pas encore tout à fait perdu en Birmanie où les contes et autres histoires sans prétention littéraire n'ont commencé à être écrits qu'au

XXème siècle. L'imbrication d'histoires et de citations posait beaucoup moins de problèmes de compréhension aux auditeurs qu'elle n'en pose à la lecture.

Dans le texte auquel appartiennent (48) et (49), plein de citations dans la citation, elles-mêmes faisant partie d'un récit dans le récit, des moyens divers ont été employés pour distinguer les unes des autres; des moyens typographiques: guillemets, et syntaxiques: marqueurs de citation, présence ou absence de verbe dicendi. : 1. la marque de citation, avec guillemets, clôt le discours prononcé réellement et le plus souvent suivi d'un verbe de "parole", 2. sans guillemets, elle clôt des pensées formulées en esprit seulement, parfois non suivies d'un verbe de "pensée", 3. les guillemets, sans marque de citation, sont réservés aux échanges de propos entre le bonze-conteur (de l'histoire dans l'histoire) et son auditoire de fidèles, et aucun verbe ne les régit, 4. les références au locuteur comme à une tierce personne pourraient servir à distinguer un quatrième cas de figure: les erreurs d'interprétationque les protagonistes des sourds formulent dans leur tête quand ils citent les propos qu'ils croient avoir entendus (la citation dans la citatin) et ils sont le plus souvent régis par un verbe dicendi, mais il y a là encore des citations ayant tous les traits disitnctifs du genre: marqueur /lo'/, verbe dicendi le suivant, référents personnels du style direct:

(50) he' `nin ha ?əyo? Ma' ?əyo' Ma' lo' `pyɔ ne hé! toi m. synt. moins-que-rien fém. cit. dire v.aux.

Te thin Te

m. m. penser m. m.

"elle pensa qu'il la traitait de moins-que-rien"

m. m. cit.

de plus les deux systèmes: référents de style direct et indirect, coïncident parfois dans le même discours, ainsi:

(51) ηa mə khan 'PHu θu' shəya SHi ʃɔ?

moi ne supporter pas d'elle maître présence dire à un supérieur

Mε lo'

"je ne supporte pas ça... je vais le raconter à son (= mon) abbé!"

Il faut encore noter le moyen stylistique qui distingue la partie narrative à

l'intérieur de laquelle les citations se terminent par /hu'/ style littéraire, de la partie "histoire dans l'histoire" (quand le conteur a pris la parole) dans laquelle les citations sont marquées par /lo'/, style parlé, et un emploi, très irrégulier, de guillemets à un signe '...' opposant la citation de supposition à la citation réelle, ainsi:

- 1. citation de discours réel:
- (52) (") la 'Pi Sə'Ka 'mya mə ne Nε' (") lo' 'pyɔ Τε venir subord. parole être nombreux ne v. aux. pas cit. dire m.m. ""ne viens pas me chercher noise", dit-il"
- 2. citation de supposition: (ex. 50)

(')hɛ' `niN ha ?əyo? Ma' ?əyo' Ma'(') lo' `pyɔ ne hé! toi m. synt. moins-que-rien fém. cit. dire v.aux.

TE thiN TE

m. m. penser m. m.

"elle pensa qu'il la traitait de moins-que-rien" suivie presque immédiatement de:

Τε΄ yo? (53)ho? `PHu hε' niN θa (")ŋa mə moi ne être ainsi pas exclam. toi seulement être vil m. m. subord. ?ayo? KoN(") lo' `she Τε animal cit. injurier m. m."ce n'est pas moi, c'est toi seul le sale type qui ne vaut pas un clou" l'insulta-t-elle"

représente un discours réel.

Une explication à cet apparent manque de rigueur serait l'importance de la visée, dans cette langue; la visée intervient, en effet, ailleurs: au niveau du prédicat verbal, par exemple, où il est possible de préciser, par des modalités, la part que le locuteur prend à ce qu'il énonce, les sentiments qu'il éprouve par rapport à cela, l'implication de l'interlocuteur, l'implication d'un ensemble de personnes, distinctes ou non de l'interlocuteur, le sentiment du locuteur à l'égard de l'un des actants - généralement humain ou animé mais parfois aussi inanimé - de son énoncé.

Il y a, dans le traitement de la citation, des changements possibles d'angle de vision d'autant plus faciles que les étapes sont nombreuses entre le dernier locuteur, qui récapitule, et la première citation de sa récapitulation.

- 2.4. Indépendamment du traitement "style indirect" du référent personnel, lorsque la pensée est présentées affectée des marqueurs habituels de subordination et non plus marquée comme citation nue, on franchit un pas de plus et l'on s'écarte tout à fait du domaine de la citation comme dans:
- (54) θ > `kho thin Ma `so θ > phyin' voleur penser $m.\ m.$ s'inquiéter $m.\ m.$ synt.

"comme il s'inquiétait qu'elle le prenne pour un voleur"

où la forme /-Ma/ du mode hypothétique indique sa subordination par rapport à un verbe suivant; ce mode même implique envisagement ou hypothèse et limite *ipso facto* l'inventaire du verbe suivant, c'est-à-dire que les verbes susceptibles de commander les subordonnées en /-Ma/, verbes de pensée, de croyance ou d'intention, se trouvent avoir deux constructions possibles: ils peuvent régir la citation ou une subordonnée, ainsi:

(55) lu θu mə 'ʃa hu' thiN ne leN' être humain la personne ne chercher cit. penser v. aux. m. v.
Mi
m. m.
"elle n'avait vraisemblablement pas en tête de chercher quelqu'un en

"elle n'avait vraisemblablement pas en tête de chercher quelqu'un en particulier",

et:

(56)?əKo Ka' kə`La Ka' shaiN 'hiN Kο frère aîné m. synt. indien boutique m. synt. plat m. synt. to To Τε Pa yε' cai? thin suffisamment aimer m. m. penser polit. m. m. fam. "je crois que notre cher Monsieur aime passablement les plats de la boutique indienne" en face de:

(57) θu To' ha 'sa CHiN Ma' 'sa Ma il pl. n. m. synt. manger v. aux. subord. manger m. m. subord. thin Pa yε' penser polit. m. m.

"je pense qu'ils (en) mangeraient seulement s'ils en avaient envie"

où le marqueur du mode hypothétique /-Ma/ a la forme spécifique de son emploi en subordonnée.

En style littéraire, il est plus difficile de percevoir la différence entre citation non marquée et subordonnée car le marqueur de mode a la même forme en indépendante / principale ou en subordonnée, à savoir /-01/ ou /-M1/, selon le mode, mais la présence d'une marque syntaxique implique la subordination du syntagme qui la précède à un verbe qui la suit,, ainsi dans la phrase:

(58) 'shuN 'cue tə'ya na ʃi' θi ʔə'thiN nourriture pour bonzes nourrir Loi écouter être m. m. pensée yiN'

m. synt.

"persuadé qu'il y avait distribution de nourriture et sermon..."
rien ne permet d'interpréter "qu'il y avait sermon..." comme une citation non
marquée, plutôt que comme une subordonnée, mais dans la phrase suivante:

(59) bε Ma ma' ma si' θι Ko tue' ya' quelque m. synt. égal à ne être m. m. m. synt. s'apercevoir v. aux. yue' subord.

"...quand il se fut aperçu qu'il n'y en avait nulle part"
"qu'il n'y en avait ..." apparaît bien comme subordonnée.

3. Grammaticalisation de verbes dicendi

Deux des verbes dicendi /sho-/ et /01-/ ainsi que la formule /-hu/ correspondant, par son sens d'origine, à /sho-/, se retrouvent dans des séquences

où l'ensemble qu'ils constituent avec un actant citation est utilisé soit à des fins de composition lexicale, soit comme articulation syntaxique. Dans un cas comme dans l'autre, l'outil ainsi constitué perd une partie du contenu sémantique de ses termes au profit de la fonction qu'il assure, conversion qui sera résumée ici par le terme de grammaticalisation.

La grammaticalisation de verbes est courante en birman, ainsi /mya-/ "être égal à", est utilisé comme un élément obligatoire de l'indéfini négatif; il termine le syntagme de l'indéfini et la négation est sa place, obligatoire aussi immédiatement avant le verbe, en style littéraire, ou immédiatement avant et après, en style parlé, dans cette fonction, /mya-/ est /Mya-/ en style littéraire et /Ma'-/ en style parlé:

- (60) bəθu -Ma' mə la 'PHu une personne ne venir pas "personne n'est venu";
- /lo?-/ 'être suffisant", "être autant que" sert de marqueur de subordonnée de comparaison:
- (61) ∫i' θəlɔ? yu Paêtre m.m. subord. prendre polit."prenez tout ce qu'il y a"
- (62) ηa′ ?əya? Lɔ? ʃi′ Μεde moi taille être m.m."il doit être à ma taille"
- (63) Tə 'SeN ha shue 'Myo lɔ? mə 'kɔN 'PHu un être vert/cru m. synt. parent ne être bon pas "un étranger ne vaut pas un parent"
- (64) na La' lo? si' Ne Pi deux mois être v. aux. m. m. "ça fait deux mois"
- /to-/ "être convenable, en qualité ou quantité", est le marqueur nominal de l'honorifique: /cən To/ "votre honoré serviteur".

/ne-/ "vivre", "demeurer", en style familier, devient un élément du marqueur d'origine:

- (65) di Ka' Ne tue' ya' Te ce... ci m. synt. voir v. aux. m. m. "on peut le voir d'ici", etc.
- 3.1. D'une manière comparable, à certains égards, /sho-/ "dire" est utilisé suivi d'un subordonnant à des fins qui ne sont plus la citation pure et simple, par exemple, pour généraliser à partir d'un cas particulier et le rendre exemplaire:
- ns '?u (66)mi' PHa' Ka' sho yiN Ja'?ɔN ∫iN subord. mère père maître deux cl. m. synt. n. pr. m. synt. `tha θi Caengager pl. v. v. aux. m. m. littéral ement: "si on dit par des parents...", en réalité "les parents, en général, engageaient Hla Aung"
- (67) lu sho Ta Sə`Ka `siN `SiN `sa `Sa `pyɔ ya' Tɛ homme dire m. m. parole en réfléchissant dire v. aux. m.m. littéral. "quant à dire: 'l'homme...'", en réalité "l'homme doit réfléchir avant de parler"
- (68) pa' ne sho yiN le 'mo be Ne' `Le soir soleil subord. vent pluie certain m. synt. q. littéral. "si on dit 'en fin d'après-midi'...", en réalité "comment est le temps en fin d'après-midi?"
- (69) ηa mye ?ɔ? 'θa sho ma 'sa 'PHu moi terre dessous animal ne manger pas littéral. "dire 'animal de dessous la terre'...", en réalité "je ne mange pas la chair d'animaux qui vivent sous terre".

Lorsque/sho-/ est précédé de/ma-/ négation, et que/ma sho/ suivent une expression de l'indéfini à base/bɛ-/, ou suivent directement/-ba/, cette séquence toute entière correspond à des indéfinis comme "n'importe qui", "n'importe quoi":

(70) ba ma sho lo? PHo' ?aθiN' 'PHε faire subord. disponibilité immédiate certes "il est prêt à faire n'importe quoi certes".

Dans les emplois qui viennent d'être envisagés, /sho-/ introduit un discours, même si celui-ci est réduit à un indéfini, mais il peut aussi constituer l'indéfini lui-même, dans des formules telles que:

- (71) mə sho sə lo?

 petit morceau autant que

 "si peu que ce soit", "un très petit peu".
- 3.2. En tous styles, le verbe /sho-/ subordonné de quelque manière que ce soit, ou bien, en style littéraire, le verbe /hu-/ subordonné par /-yue'/ ou encore /-hu'/, substitut de /hu yue'/ sont utilisés avec, pour actant, un discours (au sens le plus large du terme) lié au verbe principal (dont dépend la citation) par un lien logique: cause, temps, concession, but, etc. Ce lien logique est exprimé, parfois, par le subordonnant de /sho-/, il n'est exprimé par rien lorsque /-hu'-/ se trouve régir le discours et ,la plupart du temps il est à déduire du contexte par l'auditeur ou le lecteur alerte, en quelque sorte par le mécanisme de la citation qui ne correspond pas à un discours réel. Ainsi dans la phrase:
- (72) man ?en sho 'Pi 'ma 'shuε 'θua Τε΄ cε?Tu ∫ue lanterne subord. se tromper emporter subord. perroquet _!on?en cage

"la cage du perroquet que tu as emportée, la prenant pour une lanterne" /sho `Pi/ est une articulation intermédiaire qui permet de relier /`ma/ "se tromper" à son actant /man ?en/: le contenu de l'erreur et non pas une traduction littérale de quelque chose comme "te disant que c'était une lanterne". Ce sur quoi porte l'erreur ne peut, en effet, être exprimé sous forme d'un premier actant, déterminant immédiat de /`ma-/. Cette difficulté d'exprimer directement l'actant pourtant logiquement indispensable de certains verbes est

souvent constatée lorsque la citation fonctionne comme outil. Dans la phrase:

(73) Ou ha nain Ŋan ?ə`co ʃi' Ma sho lyin Un lui m. synt. pays le bien être m.m. subord. subord. charge khan Mi supporter m.m.

"il en acceptera la charge si l'intérêt du pays est en jeu", phrase littéraire, la difficulté est d'un autre ordre: les subordonnants de circonstance (ici, condition) se placent directement après le verbe subordonné, aucune indication de mode n'est alors possible, alors qu'ici il importe de souligner l'hypothèse dans la subordonnée, ce qui permet en revanche, la tournure discours, subord. + verbe dicendi + sub. de circonstance, comme dans:

- (73) ... ſi' Ma sho lyiN et c'est exactement la même raison dans la phrase de conversation suivante:
- (74) 'Oua Me sho yiN ba?Sə`ka ne' 'Oua ya' Me aller m.m. subord. autobus m. synt. aller v. aux. m.m. "si on y va il faut y aller en autobus" et même dans:
- (75) na? `Puɛ pa` θa´ Mɛ sho yiN Τɔ´ ŋə`pyɔ tiN ya´ esprit fête célébrer m.m. quand banane placer sur v. aux.
 Τε m.m.
 "quand on fait une cérémonie pour les esprits, il faut présenter des

bananes",

car le temps /-To'/ "quand", "toutes les fois que", se double ici de l'éventualité.

Le but est exprimé par le biais de /-hu'/ (dont on sait qu'il représente le verbe "dire", désuet ailleurs qu'après une citation, suivi du subordonnant /yue'/)après un marqueur verbal de souhait ou d'intention /-?an'/ dans les deux phrases très littéraires:

(76) baranaθi pyi θο΄ pyaN ?aN΄ hu΄ kha`yi thuɛ? ?i΄. Bénarès pays vers retourner m.m. cit. voyage partir m.m. "il se mit en route pour retourner à Bénarès", (77) '?u`KHon Ko phya? ?an' hu' @an Lye? Ko `ton le ?i' tête m. synt. couper m.m. cit. épée m. synt. m.v. m.m. "il réclama son épée pour lui couper la tête".

L'idée de but peut être suggérée par le seul emploi de /sho-/:

(78) ? ele θε? θε? sho Pa To' tenin PHe? 'θua promenade simplement polit. subord. n. pr. direction aller le Ca' Mε promener pl. v. m.m.

"nous voulons aller à Syriam simplement pour nous promener".

Une formule revient souvent dans la conversation, c'est celle qui annonce une explication, en réponse à une question:

- (79) Ba Lo' 'lε sho yiN le tue θe? ∫o? Τε une chose à cause de q. bateau pl. n. très être troublé m.m. littéral. "si l'on dit pourquoi, les bateaux...", c'est-à-dire "c'est parce que les bateaux sont irréguliers"
- (80) ba phyi? Lo' `lɛ sho yiN thaiN PHo' neya mə une chose se produire subord. s'asseoir subord. endroit ne fi' `PHu être pas

"c'est parce qu'il n'y a pas d'endroit pour s'asseoir",

"c'est parce que", étant rendu par la séquence: "si on dit pourquoi". La cause est
ici exprimée dans la principale. Dans la formule suivante, non moins fréquente,
c'est la conséquence qu' exprime la principale:

(81) di lo sho yiN yo? \int iN ' θ ua M ϵ ceci comme cinéma aller m.m. "dans ces conditions/alors, on va au cinéma".

La formule composée du discours et du verbe dicendi subordonné est alors un rappel de l'information donnée précédemment et sert à enchaîner sur le procès suivant.

Certes, une traduction littérale de telles formules et en particulier de /sho-/ ne serait pas fidèle, mais on ne peut non plus dire qu'il n'y reste rien du contenu

sémantique de ce verbe: il implique une visée humaine, qui n'est pas nécessairement celle du locuteur ou de l'interlocuteur, mais plus souvent "on", "tout le monde". Dans la phrase:

(82) ?ayo? Kon lo' `she Te sho `Ko moins que rien animal cit. injurier m.m. exclam.

"voilà-t-il pas qu'elle le traite de moins que rien!"

/sho-/, suivi d'une exclamation d'indignation suppose un jugement indigné général. L'on peut rapprocher de cela l'emploi de "dire", en français, dans une phrase telle que: "dire que je me suis donné tant de mal pour cet ingrat".

Un autre verbe *dicendi*, rare en comparaison des précédents, s'emploie avec la négation et après une question alternative, pour exprimer le doute; la négation /ma-/ seule, figure avant le verbe, même si le style n'est pas littéraire, parce que la formule fige les modes d'expression, comme les termes, sous la forme qu'ils avaient lorsqu'elle s'est constituée:

(83) ?i 'yo 'θa Mu' Ka' ?ə`co 'pe θi hu' sho ya' ce... ci honnêteté m. synt. bienfait donner m.m. cit. dire v.aux. le mə 'la mə θi' m. v. m.m. q. ne pas savoir "peut-être que son honnêteté lui était profitable", littéral. "on ne sait si son honnêteté lui était profitable".

Sans que la grammaticalisation de /0i-/ dans une telle séquence soit aussi poussée que celle de /sho-/ dans les séquences où il figure, l'on peut cependant observer que "on" ou "tout le monde" est concerné par ce /mə 0i'/.

4. Liste des verbes dicendi.

4.1. Les verbes régissant une citation marquée sont, bien entendu, ceux qui énoncent un discours oral, comme:

/hu-/ "dire", désuet en indépendante ou principale, s'emploie en subordonnée et régit la citation, seul ou suivi d'un autre verbe *dicendi* (exemples 1, 3, 6, 22, 25, 29); son substitut /hu'/ n'est employé sans verbe *dicendi* qui le suive qu'une

seule fois (ex. 25).

/`pyɔ-/ "dire", "parler", introduit des citations, sans marqueurs (ex. 42, 42), avec marqueur /-lo'/ (ex. 60, 50, 53, 54), introduit des citations sans marqueur (ex. 44, 46), marquées par /-hu'/ (ex. 28, 37, 43).

/sho-/ "dire", "chanter", introduit des citations sans marqueur (ex. 44, 46), marquées par /-hu'/ (ex. 4, 7, 16) ou par /-hu yue'/ (ex. 3).

/`pyɔ sho-/ se rencontrent aussi, mais ici ne se trouvent qu'après une subordonnée suivie de /-Ko/ (ex. 45).

/`me-/ "interroger" introduit des citations marquées par /-hu'/ (ex. 2, 6, 34, 35, 36), ou/-lo'/ (ex. 47).

/phye-/ "répondre" se trouve après des citations marquées par /-hu'/ (ex. 7, 33).

/ʃɔ?-/ "dire à un supérieur" suit la citation non marquée (ex. 51) ou des citations marquées par /-hu'/ (ex. 5, 38).

/meN'-/ "dire à un inférieur" figure dans le corpus utilisé après des citations marquées par /-hu'/.

/UN khan-/ "admettre" figure après une citation en /-hu'/ (ex. 8).

/`she-/ "injurier" introduit des citations en /-lo// (ex. 21 et 53).

/Po-/ "crier" introduit des citations en /-hu'/ (ex. 17, 18).

/pho pya'-/ "expliquer" introduit une citation en /-hu'/ (ex. 9).

4.2. Les mêmes constructions sont possibles avec un certain nombre de verbes énonçant, d'après leur sens, un discours mental, ainsi:

/?ade?PE po?-/ "comprendre" suit des citations en /-lo'/ (ex. 11, 49).

/can-/ "projeter" est utilisé après une citation en /-hu'/ (ex. 32).

/thin-/ "penser", "croire" se trouve après les citations en /-hu'/ (ex. 55) ou non marquées (ex. 50, 54, 56, 57, 58).

/0i'-/ "savoir" introduit une citation en /-hu'/ (ex. 6).

/yu sha'-/ "croire" introduit une citation en /-lo'/ (ex. 47).

/`so-/ "s'inquiéter à l'idée..." régit directement une citation non marquée (ex. 54)

/tue'-/ "trouver" régit également une citation non marquée (ex. 59).

La séquence /se? Ko `shoN phya?-/ "prendre la décision de" régit une citation en /-hu'/ (ex. 8).

- 4.3. Il n'importe pas, avec les verbes précédemment répertoriés, que la citation consiste en un prédicat verbal ou nominal. En revanche, les verbes /kho-/ "appeler", "nommer" et /mi'-/ "nommer", "donner un nom", ont pour actant-citation obligatoirement un nom; la relation entre cette citation et le verbe dicendi est différente de celle qui existe entre la citation et les autres verbes dicendi: /kho-/ et /mi'-/ forment, avec la citation qu'ils régissent, un tout: noyau prédicatif, ayant à son tour pour actant le terme représentant la personne ou la chose nommée, ainsi dans:
- (23) '?ɛ di khi? Ko ye 'KHɛ lo' khɔ Ca' Tɛ ce... ci ce... ci âge m. synt. eau solide cit. appeler pl. v. m.m. "on appelle cette période 'période glaciaire'";
- (24) shaya To Ka' khue Ko yan Lon hu' maître honor. m. synt. chien m. synt. hostilités être à l'abri cit mi' lai? OI nommer v. aux. m. m.

"l'abbé nomma le chien 'Vigilant'";

"appeler 'période glaciaire'" et "baptiser 'Vigilant'" sont des syntagmes verbaux en fonction prédicative, "cette période" et "le chien" sont leurs actants respectifs.

4.4. Les verbes répertoriés en 4.1., 4.2. et 4.3. figuraient dans les exemples illustrant cette étude; or, d'une part le corpus qui lui a servi de base en contenait d'autres, ainsi:

/yon-/ "croire", /tain pin-/ "dire, en consultation", /Sa`Ka khin-/ "lancer une conversation sur", /?aphye `pe-/ "donner comme réponse", /?apyi? pyu'-/ "reprocher", etc.,

d'autre part, beaucoup d'autres pourraient être répertoriés en étendant la recherche; les listes précédentes ne sont donc que de simples échantillons d'un genre.

Conclusion.

Formellement, la citation peut se caractériser, comme on l'a vu, comme un actant obligatoire, par ses marqueurs et par ceux de l'actant-locuteur, ce que le tableau suivant résume:

	Discours		Locuteur	
Présence	+ (rares exceptions)		+ / - (impliqué par le V. D.)	
Marqueurs	P. -lo' -ø/ -Ko	<i>L</i> . -hu'/-hu yue' -ø/-Ko	P. -Ka' + -ha -	L. -Κa'- -θi +

Ce que l'on a appelé verbe dicendi est le verbe qui, d'une part a pour actant la citation, et qui d'autre part, appartient à une catégorie sémantique attendue. L'originalité du birman ne réside pas dans la nature des faits, quasi universels, mais dans l'emploi fréquent et étendu de la citation proprement dite et dans son extension à d'autres domaines.

NOTES

- 1. Même les discours officiels, qui sont lus et publiés.
- 2. Volume I, p. 92, de l'édition de la Burma Research Society, Rangoun, Hanthawady, s. d. (deuxième quart du XXème siècle).
- 3. WUN, Lectures birmanes 2, p. 55.
- 4. On reviendra sur cette absence d'un autre verbe dicendi après /hu yue'/.

BIBLIOGRAPHIE

- AUNG THEIN, "Prestige maternel", pp. 51-56, Ngwe Tayi (revue), juin, 1985, n° 300.
- "De bons yeux", pp. 12-13, Humour birman, Rangoun, 1972, 32 p.
- "Les deux grands lions du roi Mingun", pp. 187-188, *Propos du Sage Paw U*, Mandalé, éd. de 1970, 308 p.
- HLA, "Si tu ne le crois pas, tu deviendras esclave", pp. 111-115, Histoires d'Arakan, 1963, Mandalé, 257 p.
- KALA, "Les automates", pp. 91-92, vol. I, Grande Chronique, éd. de Burma Research Society, 1960, 3 vol.
- KYAW MYA THANN, Si le mât casse: la rame; si la rame casse: la main, Rangoun, 1986, 320 p.
- NAT SOE, "Erreur d'interprétation", pp. 14-16, Ngwe Tayi, août 1982.
- THADU, "Amina", pp. 166-198, Shumawa (revue), septembre 1957, XI, 54.
- "Un as", p. 169, Histoires drôles traditionnelles de Birmanie, Rangoun, 1974, 192 p.
- WUN, "Des discours qu'il faut croire", pp. 55-57, Lectures birmanes 2, Rangoun, 1960, 75 p.
 - "Paroles faucheuses", pp. 8-9, Lectures birmanes 3, Rangoun, 1960, 128 p.
 - "Le tigre qui a cru aux discours du chien", pp. 30-33, ibid.
 - "Tendre le manche du poignard au voleur", pp. 40-43, ibid.